saint JULIEN les ROSIERS

l'écho

octobre 2025

l'information municipale de Saint Julien les Rosiers . accueil@saintjulienlesrosiers.fr

www.saintjulienlesrosiers.fr

Édito

Chères Julirosiennes, cher Julirosiens.

Comme toujours dans cet écho, à pareille date, la part belle sera consacrée à la « rentrée scolaire » et aux investissements en cours de réalisation qui touchent de près ou de loin, la scolarité de nos enfants.

Nous vous espérons en bonne forme en cette fin d'été en souhaitant que chacun d'entre vous ait pu couper avec son quotidien ne serait-ce que quelques jours.

Cette rentrée, il faut bien le dire, se déroule aussi sous le signe de l'inquiétude, en référence à une situation politique bloquée où les efforts demandés sont désespérément orientés sur les mêmes personnes sans aucune exigence sur la perspective (enfin !) d'une équité fiscale, condition minimale d'une adhésion à un projet commun.

Constat affligeant de voir les mêmes réflexes, les mêmes mesures, d'une même classe politique éculée, sans imagination, surtout sans courage et plus grave, ayant perdu le contact avec la « vraie vie ».

Malgré tout, notre petite République résiste tant bien que mal à la tentation de la résignation et du découragement, en plaçant en avant la qualité de notre service public représentée par nos différents services en mairie. Comme l'air que nous respirons, ils sont indispensables, à un moment où, les guichets des différentes institutions sont remplacés par des automates froids et irritants.

Nous avons la prétention de penser qu'à Saint Julien les Rosiers, la « proximité » est un peu notre ADN, notre manière de concevoir l'action publique. Nous n'avons rien à vendre, ni d'intérêt privés à défendre. Par contre, nous savons accueillir, écouter, rassurer.

Nombre de thématiques que vous lirez dans cet *Écho* parlent de cette proximité, au travers par exemple :

- Des emplois saisonniers
- Des chantiers éducatifs
- Des rendez-vous culturels de l'été
- Des activités du Centre Social
- De l'ouverture de la piscine
- Des actions menées par notre CCAS…
- Des investissements en direction de nos enfants

Sans oublier, notre compassion auprès des trop nombreuses familles éprouvées par un deuil lors de cet été caniculaire.

Oui, nous faisons partie de cette grande famille Julirosienne à laquelle nous sommes très attachées.

Vous pouvez compter en tous les cas sur l'énergie des collègues élus et du personnel de la collectivité pour que ce « bien vivre ensemble », toujours à parfaire, reste notre constante priorité.

Bonne lecture !

Avec toute mon amitié.
Le maire,Serge BORD

Une rentrée des classes sereine

La cour de l'école Pierre PERRET était trop petite en la circonstance pour recevoir les nombreux parents venus accompagner les 226 élèves qui, du CP au CM2 ont répondu présent à l'énoncé de leurs noms. Particularité en cette rentrée, la création d'une neuvième classe.

Le discours de Monsieur le Maire, entouré de ses adjoints, des enseignants et du personnel périscolaire s'est attaché à souhaiter tout particulièrement la bienvenue aux élèves de CP qui découvrent la grande école.

Il a précisé que si les enseignants avaient en charge l'apprentissage des savoirs de base, il n'en restait pas moins que les parents avaient la responsabilité de l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants et qu'il ne fallait pas tout attendre de l'école.

Il s'est plu à rappeler qu'il fallait **« tout un village pour éduquer un enfant »** et d'insister sur l'importance de Brigitte à la médiathèque, d'Annie et son équipe à la cantine, de Manon et ses collègues à la garderie, de Loïc le policier municipal dans ses interventions sur la citoyenneté et la prévention routière, de Cathy dans l'inscription des enfants à la cantine …

Sommaire

Édito rde entrée	p.1	Culture	p.7	Infos/Bon à savoir	p.12/13
Rentrée scolaire	p.2/3	Vie communale	p.8/9	Billet d'humeur	p.14
Travaux et aménagements	p.4/5	Vie communale, interview	p.10	Infos/Bon à savoir	p.15/16
Médiathèque	p.6	Alès Agglo	p.11		
Vie communale	p.6	Délib/Infos municipales	p.12		

École élémentaire (suite)

Tout un petit monde qui participe au projet de l'école avec le souci de donner aux élèves une plus grande ouverture sur le monde.
Il fit part également des travaux de réfection des sanitaires durant l'été.

Pour terminer Monsieur le Maire salua tout particulièrement les nouveaux enseignants et AESH :

- **Madame ROSSEL Éva (décharge de Monsieur le Directeur)**
- **Madame CORRAL Justine (classe de CE2-CM1)**
- **Monsieur HADDAD Farès (complément de la classe de madame BOYER en CM1)**
- **Madame MEJEAN Léa titulaire remplaçante rattachée administrativement à l'école.**
- **Madame BELAROUSSI Massilya (stagiaire dans la classe de Madame AUBAGUE)**

Pour les AESH (qui sont indispensables au sein des classes) :
Mesdames BLANC Bénédicte, CHABI Marylis, MATTA Margaret, BERNARD Carla.
Ensuite Monsieur CATANESE, directeur de l'école, fit l'appel des enfants qui rejoignirent sagement leur maîtresse.

LE MOT DE L'ADJOINTE AUX ÉCOLES

La rentrée des classes dans notre village : une nouvelle étape franchie.
En effet, la grande nouveauté de cette rentrée est l'ouverture de la 9ème classe. Une étape importante qui marque le développement de notre école.
C'est une fierté pour toute la communauté et une avancée significative pour l'éducation de nos enfants.
Le jour de la rentrée s'est déroulé dans les meilleures conditions : sourires des élèves, accueil chaleureux des enseignants, et satisfaction des parents qui voient l'avenir scolaire de leurs enfants s'élargir ici même au cœur du village.
Cette ouverture symbolise l'engagement de tous pour offrir aux jeunes générations un cadre d'apprentissage de qualité. Une rentrée réussie qui donne confiance pour l'avenir.

saint JULIEN les ROSIERS

Enseignants et AESH

École Maternelle :

Une rentrée sereine et des travaux conséquents à l'école maternelle Emile BEDOS :

Rentrée échelonnée pour les enfants de la maternelle ce lundi 1er septembre. En effet les grandes sections comme d'habitude franchissaient les portes de l'école dès 8h30, tandis que les moyennes sections bénéficiaient d'une rentrée décalée à 9h.

Les petites sections venaient ensuite un peu plus tardivement.
Scénario désormais bien rodé qui rassure petits et grands et dont le grand avantage réside dans le fait que les enfants sont moins perturbés.

La belle fresque récemment dessinée qui décore la façade Sud de l'école, accueillait ce matin parents et enfants pour une rentrée riche en couleurs.
Cinq classes au total avec cinq ATSEM et les mêmes enseignantes pour un effectif de 112 enfants.
Un espace réaménagé, repeint entièrement et incluant désormais une salle de réunion et de convivialité très attendue avec la pose d'un sol souple performant sur le plan phonique.

Nouvelle fresque de l'école

Mmes Les ATSEM

De l'avis unanime, toute l'équipe pédagogique par la voix de Madame Emmanuelle PORTANIER la Directrice a exprimé une grande satisfaction. Les ATSEM et toute l'équipe d'entretien se sont pleinement impliquées dans le nettoyage des locaux pour une meilleure fonctionnalité de l'école en ce jour de rentrée.
Comme toutes les années, de petites larmes ont été versées par certains enfants de la petite section mais le savoir-faire des adultes a su dès la première journée, apaiser les craintes et les peurs.

Saluons l'arrivée de madame Déborah BILLER qui assurera cette année la décharge de madame PORTANIER le lundi.
Bienvenue aux deux nouvelles AESH : mesdames Ingrid TRIGUERO et Marilys CHABI.

Mmes Les enseignantes et AESH

Travaux de constructions et rénovations

Travaux École élémentaire et divers

Comme tous les étés, l'équipe voirie de la collectivité consacre du temps à l'école élémentaire. Cette année, les toilettes ont été l'objet de remise en état, de réhabilitation totale.

Le chantier qui va perdurer encore quelques temps permettra la réfection totale des toilettes des deux préaux.. De même, nous avons procédé à la remise en place de carreaux bois destinés à protéger les soubassements de la façade côté cour. Programmation est faite avec les services de la collectivité pour aménager le cheminement de sécurité permettant l'évacuation de la classe du haut en cas de problème. Divers travaux de transferts de matériel de classe en classe, de reprise d'installations électriques…

Sans oublier le nettoyage de toutes les classes par le personnel d'entretien, ainsi que des abords du groupe scolaire. N'oublions pas le suivi des espaces verts nécessitant arrosage, taille, désherbage et débroussaillage. Une attention particulière pour le rebouchage des trous sur les voiries, programmation des marquages au sol et mise à jour de la signalétique routière.

Il faut aussi rappeler la gestion des points d'apports volontaires, toujours aussi peu respectés avec, il faut le dire, des débordements totalement irresponsables. Mais attention certains points d'apports sont sous surveillance vidéo quelques personnes ont déjà été verbalisées. Durant l'été les services communaux sont opérationnels en permanence pour maintenir une commune agréable à vivre…

Des travaux conséquents au lotissement des PEUPLIERS

On ne reconnait plus le lotissement des PEUPLIERS tellement il a changé d'aspect grâce aux travaux effectués par les entreprises PHILIPS et JOUVERT.

En effet, à la demande des riverains, la municipalité a entrepris dans un premier temps de faire abattre les résineux qui détérioraient de manière conséquente la voie publique qui plus est avec un aspect non négligeable de dangerosité…

Dans un deuxième temps, il s'est agi d'enlever les racines des arbres, de reconfigurer les trottoirs et enfin de refaire entièrement la chaussée par un tapis rectiligne très confortable par rapport aux ondulations désagréables de ces derniers temps.

Il restera maintenant à replanter des arbres susceptibles de résister au réchauffement climatique. Ce sera chose faite à l'automne quand la période sera propice à la plantation.

Sur le plan financier, cette opération n'est pas neutre, car, l'abattage des arbres, leur dessouchage, la remise en forme des trottoirs et de la chaussée, la création des fosses pour la plantation et l'achat de nouvelles essences…

Il en a coûté à la collectivité plus de 70.000 euros.

Un telle somme justifie à elle seule sur un budget contraint, que nous ne puissions pas, en temps et en heure, répondre à toutes les sollicitations qui nous sont faites. D'où la nécessité de la programmation et aussi l'art de la patience…

Un grand merci en tous les cas aux entreprises et aux riverains dont certains nous ont transmis leur reconnaissance. Sans oublier Fabrice DALVERNY, l'adjoint à la voirie qui s'est fortement impliqué dans l'animation de ce chantier.

Travaux de constructions et rénovations

Travaux rénovation Maternelle

Cet été 2025, a été consacré, à l'agrandissement, la rénovation de l'école maternelle Emile BEDOS. Un chantier qui ne peut être réalisé qu'en période de vacances scolaires. Redistribution des classes, du dortoir, de la salle de repos enseignantes et ATSEM. Mise en place d'un système de ventilation très performant, de modules de chauffage mais aussi de climatisation, supprimant ainsi les radiateurs qui étaient reliés à la chaudière à gaz. Création de nouvelles toilettes et amélioration de l'existant. Reprise des sols avec la pose de revêtements souples phoniques, très résistants. Mise en peinture de toutes les salles en variant de superbes couleurs, rendant les lieux accueillants et chatoyants pour proposer aux enfants sérénité, douceur et convivialité.

Réfection totale des luminaires et création de nouvelles sources d'éclairage. Pose de carrelages et de faïences colorées dans les lieux d'aisance.

En extérieur, l'isolation des murs a continué ainsi que la reprise de l'électricité de la toiture. Il faut aussi parler de la pose de panneaux solaires en toiture, apportant une énergie électrique qui va permettre une consommation saisonnière. Selon ce principe, de nombreuses baies et volets roulants ont été remplacés. Enfin, après l'achèvement des façades principales, les graffeurs, Guillaume et Souredj mandatés par la collectivité ont réalisé une fresque présentant plusieurs tableaux floraux ou animaliers, ainsi qu'un superbe visage d'enfant, s'inspirant du travail fourni par les élèves et les enseignantes de l'école. Ainsi, la rentrée, a pu se dérouler dans de très bonnes conditions après un nettoyage et une remise en place du mobilier amenés par le personnel communal, ATSEM, personnel d'entretien, personnel voirie.

Construction nouvelle cantine

Dans la continuité les travaux de maçonnerie d'élévation et de couverture des nouveaux locaux ont été menés à bien. Avec la pose de poutres bois en lamellé de plus de 15m de long, de panneaux isolants et phonique en toiture. Répartition de tuyaux galvanisés de section importante chargés de distribuer un air purifié, chauffage et climatisation, donnant ainsi une note contemporaine à la future salle de réfectoire. Des baies de grande taille sont en place au levant mais aussi au Sud, au Nord, à l'Ouest assurant la pénétration d'une lumière naturelle conséquente. Au sein de la partie cuisine, des réserves, des toilettes, sols et murs revêtus de carreaux techniques mais aussi colorés. N'oublions pas l'espace dortoir de grande taille qui accueillera les jeunes enfants pour une sieste réparatrice, recevant un aménagement mettant en priorité le confort phonique et thermique en créant un cocon de douceur. L'école maternelle totalement réussie, la nouvelle cantine et les abords des espaces dédiés aux enfants de notre commune sont une belle opération. Oui, il faut bien le dire, nous sommes fiers du résultat.

Médiathèque

Médiathèque de Saint Julien Les Rosiers

La Médiathèque Y Jahier, sous la direction de Mr Bernard Martin, élu qui en a la charge, les membres du Conseil des Lecteurs, les bénévoles ainsi que Brigitte, proposent aux lecteurs un joli programme pour le dernier trimestre 2025 :

• **Samedi 04 octobre à 10h00 :** rentrée littéraire adultes avec comme invité Mr Alain Delage qui nous présentera son nouveau roman : « les cicatrices de la bête »

• **Mardi 07 octobre à 14h00 :** Dans le cadre de la semaine bleue, en partenariat avec Jacqueline COMABELLA de la maison en partage et organisée par Bernard MARTIN, une dictée sera proposée aux adultes (ouverte à tout le monde)

• **Mardi 14 octobre à 10h00 et 11h00** dans le cadre de la semaine du goût organisée et financée par Alès Agglo, ateliers culinaires proposés aux élèves de la classe de Mme Picot et Mme Normand

• **Vendredi 17 octobre :** la nuit de la frayeur à 18h30 avec normalement Clarisse conteuse pour une histoire qui fait peur mais pas trop (déguisements et friandises requis).

• **Vendredi 14 novembre :** Mme Mireille PLUCHARD en dédicace, afin de nous présenter son dernier roman « l'ambre et le masque »

• **Samedi 22 novembre :** Concours de Tarot, de Belote sous la direction de Christian et Luc de l'association « Adeauxmino » (sur inscription) et jeux de plateaux (enfants et adultes)

• **Renseignements** et inscriptions à la Médiathèque

À noter :

Avec la rentrée des classes, la Médiathèque Yvon JAHIER, sous l'égide de Brigitte, va reprendre les ateliers de lecture en collaboration avec les écoles maternelle et primaire.

Elle est aussi à votre disposition tout au long de l'année.

Les heures d'ouverture au public pour :

la période du 1er septembre au 30 juin sont les suivants : mardi : de 15h00 à 18h00 ; mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 ; jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 16h30 à 18h00 ; vendredi : de 15h00 à 18h00

Vie communale

Les activités estivales du Centre Social Le Kiosque / Été 2025 : souvenirs et partages

Tout au long du mois de juillet, le centre social a proposé un programme varié qui a fait le bonheur des petits comme des grands. Les familles ont profité de nombreuses sorties alliant détente, loisirs et convivialité.

Parmi les temps forts, la journée au Village des Enfants

a enchanté les plus jeunes. Les fortes chaleurs ont donné une saveur particulière aux sorties aquatiques : baignades et glissades au Grand Bleu à La Grande Motte, structures gonflables de Kids Paradise, ou encore pause détente au restaurant-piscine du camping Ranc Davaine. Une escapade à la mer a aussi permis à tous de savourer un moment simple, les pieds dans l'eau.

Les soirées n'étaient pas en reste : sortie resto-bowling pour s'amuser en famille, soirée pétanque et grillades qui a rassemblé toutes les générations autour de jeux, de rires et d'un karaoké festif.

Côté jeunesse, l'été a démarré fort avec un séjour à Port Leucate, réunissant 400 jeunes venus de toute l'Occitanie pour un grand défi sportif et culturel. Les ados ont aussi profité d'activités locales : descente en rivière dans les Cévennes, sensations au water jump, paddle au lac des Camboux, défis du Grau Lanta, fête foraine, ou encore soirée loup-garou avec pizzas préparées par Pizza Family. La saison s'est terminée en douceur au camping Aluna.

Ces vacances ont une nouvelle fois montré l'une des missions du Kiosque : créer du lien entre habitants et générations, et proposer des loisirs accessibles et de qualité.

Après ce bel été, place maintenant à une rentrée vive et active, avec de nombreuses activités attendues et la présentation de nouveaux projets qui viendront enrichir la vie du centre et de ses habitants.

Cet été 2025 a vu le retour d'une belle fête populaire qui fera date dans la vie de notre village.

Samedi 19 juillet, l'orchestre MISTRAL, avec ses 15 musiciens et danseuses, nous a enchanté pendant plus de 3heures et a réuni environ 400 personnes.

Des jeux de lumières magnifiques, des musiciens excellents, avec des solos de trompette, saxo ou batterie, un répertoire varié et des danseuses de talent qui ont réussi à faire danser même les plus coincés !!!

L'apéritif - en musique - était offert par la mairie. Le mojito a eu un franc succès…

Le repas était concocté par les élus, simple mais de qualité, les 220 convives se sont régalés.

La buvette tenue par l'Office Municipal de la Culture n'a pas désempli. Grand merci à ses bénévoles (certains fort jeunes, et pas les moins vaillants !) Merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette belle soirée !

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine le 18 juillet 2026

orchestre MISTRAL

Samedi 23 août a eu lieu notre traditionnelle soirée cinéma sous les étoiles

La météo était de notre côté pour le film DRAGONS 2025 de Dean DeBlois. Ce film est une adaptation très réussie du film d'animation. Tout est bon : les acteurs, les prises de vue, la musique ! Spectaculaire et très immersif, nous n'avons pas vu le temps passer durant les 2h de projection !

En prévision pour l'automne

Vendredi 24 octobre : Une soirée Cévenole à la salle Biscarat

Mise en lumière de nos Cévennes à travers la dégustation de produits locaux, en particulier la châtaigne, et de vin issus des cépages interdits (Clinton). Et un intermède « danse trad' » pour faire passer le tout !

Soirée à 15€ sur inscription

Samedi 8 novembre Espace Mandela 17h30
Cirque : la compagnie La Folle Allure nous présentera « Faudrait pas rester plantés là » dans le cadre du festival Temps de Cirques de La Verrerie.

DESCRIPTIF du SPECTACLE : Ils sont là. Elle. Lui. Un espace vide. Un vélo. Ils tournent en rond, ils se font face, ils dansent, et tombent. Des corps en équilibre, qui voltigent, s'empilent, trébuchent. Les voix disent, crient et rient. Ça parle du temps qui passe, trop vite, des choses à faire, trop plein, de culpabilité, de cheval au galop, de faire voler la poussière...

Spectacle tout public à partir de 5 ans
Durée 45 minutes
Places à réserver en mairie

Le marché de Noël le samedi 29 novembre Salle Mandela de 14 à 23h

Animation enfants:
création de lanterne, tombola et le célèbre vin chaud de l'OMC

Animation musicale
avec une peña

Exposants marché de Noël :
s'inscrire en mairie, informations 06 40 47 89 15

Feu d'artifice à 19h
précédé par un défilé au flambeau avec les lanternes des enfants.

Cet été au Carabiol

Outre l'ouverture de la piscine qui fait l'objet d'un article en page 11, la guinguette du Carabiol a rempli son rôle fédérateur en cet été 2025

En effet, elle s'impose depuis des décennies comme un élément essentiel à la vie de notre commune en période estivale. Son ouverture est toujours très attendue par nos concitoyens. La qualité de sa gestion rejaillit immanquablement sur la réputation de notre village, c'est pourquoi, quand Éléna et Brice DEMONTANT, dont la compétence et la gentillesse n'est plus démontrer, nous ont proposé de prendre la gérance de la guinguette, c'est tout naturellement que nous avons accepté.

Dans son ensemble, la guinguette a tenu toutes ses promesses avec un taux de remplissage correct. La personnalité et le professionnalisme d'Eléna et Brice ont joué à fond pour le plus grand plaisir et la satisfaction de tous les clients.

Les trois derniers jours, la « guinguette du Béné » s'est transformée en «Carré vert » et a assuré la restauration pendant toute la fête du village sur le parvis de Mandela.

Un grand MERCI à eux et toute l'équipe pour cette belle saison qui, malgré la chaleur de la canicule et des fourneaux, ont su régaler nos papilles et créer une atmosphère très sympathique au centre de notre village.

Le Comité des fêtes a mis en place une organisation XXL pour le dixième anniversaire de la fête du village.

Ce n'est pas moins de quatre jours que le Comité des fêtes a programmé avec une ouverture de la fête le jeudi soir, façon caseta au Carabiol où la **« guinguette du Béné »** s'est tranformée en « Carré Vert » la musique était assurée par un Dj dans une ambiance de feu. Dans la soirée, le maire, Serge Bord a remis les clefs du village au président du Comité David GARCIA.

Les trois jours suivants toutes les animations se sont déroulées sur le parvis de MANDELA. Quatre concours de boules l'après midi mais aussi le samedi matin ont été très suivis.

Nouveauté : tous les jours des orchestres différents pendant l'apéro et le repas de midi ainsi qu'en soirée de 19h à 22h. Après 22h les Dj, là aussi différents chaque soir, prenaient le relais en créant une atmosphère enfiévrée, festive et conviviale.
Les forains ont fait le bonheur des petits et grands et le « Carré Vert » de Brice et Élena a assuré la restauration sur place en proposant des grillades et frites ainsi que des pizzas, des pains Bagnat et autres sandwichs.

Merci au Comité de Fêtes de « *SAINT JULIEN EN FÊTE* » et à l'ensemble des bénévoles pour l'organisation de cet évènement, cher aux julirosiens.

Une belle sortie à CARNON pour des écoliers !

À l'initiative de l'Enfance Alésienne au Grand-Air (EAGA), qui possède une structure d'accueil collectif en front de mer à CARNON (Hérault), les responsables ont proposé au CCAS ainsi qu'à celui de Molières-sur-Cèze, une vingtaine de places chacun, pour des enfants scolarisés à l'école élémentaire (du CP au CM2), en assurant, en plus, la gratuité de la journée.

Les deux municipalités ont pris en charge uniquement le transport. Une telle opportunité a été prise au bond, car il s'agissait ni plus ni moins que d'offrir à ces enfants une prestation hôtelière et d'animation de qualité.

Pour certains d'entre eux qui n'avaient vu la mer que très épisodiquement, ce fut une réelle découverte. Au menu de la journée, le matin, l'Agence des métiers du sport (AMSPORT) a animé des séances de découverte de l'eau encadrées par des professionnels en proposant deux ateliers, un pour appréhender de façon ludique les risques de la nage et un deuxième, à initiations au secourisme.

L'après midi a été consacré à la baignade et au paddle, surveillée par des maîtres-nageurs diplômés sans oublier le petit-déjeuner, le repas de midi et le goûter qui ont ravi les papilles des jeunes.

Par les temps qui courent où tout se monnaye, cette initiative est à mettre en exergue, car elle démocratise l'accès aux loisirs pour tous et notamment pour les jeunes. Les élus, Bernard Martin et Pierre Pic, ont pris en charge le groupe durant la journée, se rappelant avec nostalgie, l'époque où ils étaient moniteurs de colonie de vacances.

saint JULIEN les ROSIERS

Nouveau vent de fraicheur pour la salle BISCARAT !

Les jeunes du chantier éducatif ont bien rempli leur mission, encadrés par Justine, éducatrice spécialisée dans l'association Avenir Jeunesse et un encadrant technique en peinture.

En effet, les particuliers qui ont réservé la salle cet été, ont eu la surprise de la voir transformée, rafraîchie par des couleurs plus douces et contemporaines. Les premières appréciations des associations sont elles aussi très positives. Au-delà de la rénovation des locaux collectifs, les jeunes bénéficiaires de cette action ont reçu leur premier bulletin de paie en tant que salarié, un premier pas dans le monde des adultes.

Les actions de prévention, menées en parallèle des 4 h de travail hebdomadaires, ont répondu à un besoin d'information de notre jeunesse.

Autant d'éléments qui nous permettent de confirmer que cette action est cohérente sur notre commune et que les projets de renouvellement sont déjà dans les esprits. Merci à l'ensemble des jeunes associés à ce dispositif !

Interview-vie communale

Interview de Madame Myriam BARRAL-BORREL architecte du projet

Lorsqu'il y a quelques mois en arrière, nous avons sélectionné le Cabinet IMAGO, nous avions été impressionnés par le professionnalisme de son architecte, l'autorité naturelle qui se dégageait de sa personne, sa vision originale du bâtiment à construire, doublée d'une sincère préoccupation pour les questions qui touchent aux économies d'énergie, à l'isolation thermique et phonique et d'une manière générale à la protection de notre environnement.

Un an plus tard, force est de constater que le résultat est là, une œuvre originale fière de ses espaces intérieurs aérés et fonctionnels et d'une ligne architecturale hardie et généreuse.

Au moment où ce chantier en arrive à sa dernière phase, nous souhaitions rencontrer Myriam BARRAL-BORREL le chef d'orchestre de ce bel ouvrage pour recueillir ses impressions.

On sent une réelle implication à votre projet ? :

MBB : En retour de la confiance qui nous est témoignée et des attentes de ce projet associant restructuration de l'école maternelle et création en extension d'une salle de restauration et cuisine ainsi que d'un grand dortoir, libérant une nouvelle classe dans le bâtiment existant, il est tout a fait normal que nous nous impliquions. **Notre engagement est la juste réponse à l'investissement mené en préalable pour l'école.**

Quelles sont les difficultés principales de ce projet multiformes ? :

MBB : **Les contraintes de site c'est à dire exiguïté du terrain et d'accès et surtout les phasages des travaux qui imposent la réalisation « en pointillé » de la réhabilitation des classes ou concentration des travaux durant les congés d'été représentaient des exigences de chantier importantes.**

Grâce à l'investissement et l'objectivité de tous : les entreprises qui jouent réellement le jeu et que nous remercions encore, l'équipe municipale qui encadre au plus près l'opération et reste un partenaire fiable et essentiel à la qualité et la bonne gestion de travaux, les riverains qui subissent les nuisances et pourtant se prêtent volontiers à l'organisation difficile du chantier, ce sont autant d'acteurs essentiels du projet qui œuvrent pour la réalisation de l'opération.

Améliorer le quotidien des enfants n'est pas neutre dans votre équipe ? :

MBB : **Oui en effet parmi les projets que nous créons et encadrons en réalisation, les interventions sur une école ou lieux dédiés à l'enfance sont toujours privilégiés en termes de création et de plaisir de faire.**

Pour chaque opération, nous sommes friands du vécu des enfants et des enseignants et œuvrons dans l'objectif de doter chaque espace de qualités et de confort valorisant les usages de chacun en espérant bien sûr favoriser leur bien-être et leur quotidien.

Selon vous, en quoi ce projet est novateur et intéressant ?

MBB : Paradoxalement ce sont bien souvent les contraintes qui rendent un projet intéressant.

Pour l'extension il s'est agi de s'implanter en continuité du bâti dans une assiette foncière limitée, c'est à dire une partie de parcelle constructible réduite notamment par la zone d'inconstructibilité au regard du risque inondation. Nous avons dû intégrer sur ce bâtiment les exigences de rétention des eaux pluviales de la totalité de l'école existante et en gérer le surcoût par une optimisation structurelle.

Nous avons conçu le projet et notamment la salle de restauration en cohérence avec ce site, ainsi ce grand espace baigné de lumière naturelle se détache du sol et offre une vue en surplomb de l'espace naturel prolongeant la cour de récréation.

Sa volumétrie, ses performances thermiques, le jeu des grandes baies et d'ouverture totale de la salle vers l'Est, le bois -très présent- et les matériaux naturels « enduit terre » associant qualités thermiques, acoustiques et sanitaires créent une ambiance saine, chaleureuse et un lieu de vie privilégié.

Nous espérons que les qualités constructives et environnementales de ce projet favoriseront son usage et sa pérennité.

Après de longs travaux, la piscine du Carabiol rouverte

La piscine du Carabiol est passée sous la bannière communautaire et a été inaugurée le 2 juillet 2025, après trois ans d'inactivité, en présence du président d'Alès Agglomération Christophe RIVENQ, du maire Serge BORD, de l'ancien maire Jacky VALY, des élus et des riverains.

La piscine du Carabiol a été construite en 1989, sous l'impulsion de l'ancien maire, Jacky VALY qui a rappelé l'histoire de sa création.

Elle est restée municipale jusqu'en 2020 et a ensuite été fermée à cause de nombreuses difficultés techniques et un besoin de mise aux normes important.

Face à l'incapacité de réaliser les investissements nécessaires, le maire, Serge Bord, a alors fait appel à Alès Agglomération pour une remise à neuf des installations et en particulier du bassin ainsi que du local technique. **Près de 120 000 € ont été nécessaires pour permettre sa réouverture.**

Satisfait, le maire Serge Bord a souligné : « **Cette piscine est chère à notre cœur. C'est une réelle satisfaction de constater sa réouverture en ces temps de réchauffement climatique où l'accès à l'eau au sein de zones de loisirs bien repérées devrait être un droit pour toutes et tous** », remerciant le président d'Alès Agglomération. Jacky VALY en a aussi profité pour exprimer son « immense plaisir de voir que vous avez mis les moyens pour cette piscine ».

Christophe RIVENQ a souligné « **en ces temps estivaux et caniculaires, il me paraissait essentiel qu'Alès Agglomération en reprenne la gestion malgré les difficultés et la complexité, et ainsi en assurer le fonctionnement et l'entretien pour le bien-être des Julirosiens et des habitants du territoire** ».

La piscine a été ouverte tous les jours de 11 heures à 19 heures sauf le mardi. Deux maîtres-nageurs ont assuré l'encadrement et un agent de sécurité était présent toute la nuit.

L'été à la piscine du Carabiol

Quel plaisir de voir fonctionner cet été la piscine du Carabiol après trois années de fermeture.
Inaugurée au mois de juin après avoir été « rafraîchie » par un investissement conséquent d'Alès Agglomération (plus de 120.000€), là voilà toute neuve prête à accueillir les familles du territoire alésien. De fait ces dernières ont répondu présentes, surtout durant les fins de semaines et toutes ont apprécié la qualité des installations et l'accueil chaleureux du personnel.
Malgré des jours qui ont enregistré 130 entrées, les semaines de fortes chaleurs n'ont pas connu pourtant la sur-fréquentation que l'on pouvait espérer, mais les températures élevées sont dissuasives pour le moindre déplacement.
Au chapitre des aménagements, il faudra veiller à créer les conditions pour la mise en place de surfaces ombragées.
Un grand merci aux maîtres nageurs, Tom et Kénan, mais aussi à Anne-Lara et Hugo pour l'accueil, ainsi qu'à l'équipe technique d'Alès Agglomération pour leur professionnalisme. Car il faut vraiment toute une équipe pour faire fonctionner une piscine.
Un grand merci a également à Alès Agglomération pour ses engagements financiers et humains qui ont permis de sauvegarder cet équipement de loisirs très important pour les populations, notamment en ces temps de canicule.
À signaler qu'aucun incident ni incivilité n'a été signalé.

La piscine du Carabiol en chiffres :
Fréquentation au mois de juillet : - Adultes : 420 ;
- Enfants : 586 ; - Associations : 155 ;

Total du mois: 1161
Fréquentation au mois d'août : - Adultes : 582 ;
- Enfants : 683 ; - Associations : 68 ; Total du mois : 1333

Soit un total général de 2484 personnes ;
47 usagers/jours en juillet ; 58 usagers/jours en août

saint JULIEN les ROSIERS

Les délibs

Les délibs Délibération du Conseil Municipal du 03juillet 2025

D 2025 29/ 1.1 : **Contrats d'assurance de la commune ; autorisation du maire à signer les marchés.**

Un cahier des charges a été réalisé, avec l'aide du Cabinet ARIMA CONSULTANTS ASSOCIES, pour la mise en place de nouveaux marchés qui devront prendre effet le 1er janvier 2026 pour une durée de 5 ans.

Cette délibération a été votée à l'unanimité

D 2025 30 / 8.4: **Extension du Cimetière communal – autorisation.**

Après examen détaillé des possibilités d'agrandissement, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser l'extension en utilisant, l'espace situé entre le cimetière (partie nouvelle) et la voie départementale 416.

D 2025 31 / 8.4 : **Adoption du nouveau règlement du cimetière**

D 2025 32 / 3.1 : **Acquisition de terrain parcelle AI n°219 de 40 m2 propriété de Mr GINIAC- Projet nouvelle cantine scolaire**

D 2025 33 / 3.1 : **Acquisition de terrain parcelles AL N°596-597-599 pour un total de 1636 m2 propriété de Mr BOISSIER Philippe et Mme BOISSIER Françoise- Zone de compensation Hydraulique à proximité du cimetière.**

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité

D_2025_34 / 3.6: **Constitution d'une servitude de passage de câbles souterrain au profit d'ENEDIS – parcelle AI 207 – alimentation transformateur du lotissement « Cœur de village ».**

D_2025_35 / 3.6: **Constitution de mise à disposition de terrain au profit d'ENEDIS- parcelle AI 84- Deux Coffrets compteurs pour la nouvelle Cantine et l'école maternelle.**

Après explications et débats ces délibérations ont été votées à l'unanimité.

D_2025_36 / 3.1 : **Échange d'une partie du chemin rural des Combettes- parcelle A n° 896 de 217 m² contre les parcelles A n°893 et 894 de 127 m² et 168 m² de plusieurs propriétaires formant la nouvelle portion de chemin rural des Combettes- conformément à la procédure de l'article L161-10-2 du code rural.**

Le Conseil Municipal s'est prononcé sur cet échange et sur la modification du chemin rural qui se fera sans contre partie financière

Cette délibération a été votée à l'unanimité

D_2025_37/ 8 .4 : **Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Électricité du Gard (SMEG)**

Après avoir pris connaissance du projet de statuts, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité cette délibération.

D 2025 38 : **Vente de terrain lotissement « Cœur de Village » macro lot 3 :- lot 15 - parcelle AI N° 205 de 212 m2 à Mme GUERMACHE**

Cette délibération a été votée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

D 2025 39/9.4 : **Motion sur les déserts médicaux.**

D 2025 40/9.4 : **Motion Solidarité avec la population de Gaza.**

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité

L'intégralité des délibérations et des débats sont sur le site de la mairie : https://www.saintjulienlesrosiers.fr

INFO : Bon à savoir

Maisons fissurées par la sécheresse

L'été particulièrement chaud et sec sur un terrain souvent argileux comme c'est le cas sur une grande partie de notre commune, fait apparaitre des fissures sur les façades des maisons.

Nous avons ouvert un dossier en mairie où sont rassemblés l'ensemble des courriers des propriétaires touchés par ce fléau.

N'hésitez pas à vous signaler de manière à ce que nous puissions monter un dossier auprès de la préfecture du Gard pour suite à donner.

Il s'agira en effet si cela est pris en compte, que notre village soit classé en « catastrophe naturelle sécheresse » (condition essentielle pour que les assurances prennent en compte le sinistre).

Sur un plan pratique, merci d'écrire à Monsieur le Maire pour lui faire part de cet état de fait. Penser à joindre des photos…

À PROPOS DU RADAR SUR LA RD 904

Aujourd'hui, le comportement des automobilistes ressemble quelquefois pour certains à une forme d'autisme tant les règles inhérentes au Code de la Route sont volontairement ignorées malgré les nombreux rappels à plus de civisme.

Pour lutter contre ce constat la municipalité a disposé quasiment dans tous les quartiers des ralentisseurs, chicanes, panneaux de limitation et contrôle de vitesse assuré par notre Policier Municipal… Le bilan est très mitigé car certains sont satisfaits et d'autres mécontents.

La deuxième catégorie est bien plus nombreuse ce qui, chaque fois, nous fait nous interroger sur l'efficience de nos investissements souvent d'ailleurs au détriment de la qualité de la voirie elle-même.

Changement de décors sur la RD904 où les riverains ont été nombreux à interpeller Monsieur le Maire sur la dangerosité pour eux de sortir ou de rentrer dans leurs pavillons situés à proximité de cette zone. Inquiétude fondée sur cette ligne droite «descendante où la limitation à 50km/heure était souvent ignorée.

En attendant l'installation du giratoire (en limite communale) il n'était pas question (opposition de l'Unité Territoriale du Conseil Départemental) d'implanter des ralentisseurs sur une route à 15.000 véhicules/jour.

Nous avons donc fait appel aux services préfectoraux pour leur demander la mise en place d'un radar-verbalisateur. Après maintes négociations (la doctrine interdit les radars à moins de 5kms l'un de l'autre sachant que le suivant est implanté à proximité au Pont d'Avène…) nous avons obtenu la dérogation à cette règle.

Dès son installation l'effet a été immédiat car, lorsqu'on touche au porte-monnaie, par miracle les comportements changent. Preuve de son efficacité, les nombreuses couches de peinture qui tentent de le mettre hors d'état de fonctionnement. Signalons là-aussi la réactivité des services de l'État pour le maintenir opérationnel.

Sans être partisans du tout-répressif le constat est facile à établir : le Gard est un des départements les plus accidentogène de France et notre mission conjointe de protéger nos population est prioritaire.

Les OLD en questions

Les périodes successives de sécheresse que nous traversons et les méga-feux de forêt qui engloutissent chaque année des milliers d'hectares en France et dans le Monde, devraient nous inciter, à notre petit niveau, à respecter la nature et à mettre tout en œuvre pour participer à la prévention de notre environnement.

Tel n'est pas le cas pourtant sur notre commune où les nombreux courriers de Monsieur le Maire adressés aux propriétaires fonciers pour leur demander de débroussailler leurs terrains se heurtent trop souvent au silence de leurs destinataires.

Pour l'instant, nous échappons au drame tant redouté par une partie de la population consciente des enjeux et des conséquences… Mais qu'en sera-t-il le jour où, attisé par un vent violent, les flammes viendront embraser des pavillons situés à proximité ?

Un observateur attentif qui fera le tour des chemins communaux s'apercevra bien vite des nombreuses zones embroussaillées…

Nous avons par chance des espaces agricoles qui présentent la particularité d'être au centre de la zone urbanisée et qui, régulièrement entretenus et exploités, nous préservent de bien des inquiétudes. On ne dira jamais assez l'importance de la main de l'homme pour entretenir, ordonner et d'une certaine manière, sauver.

Aussi, en cette période de moindre tension sur ces phénomènes avec l'arrivée de plus d'humidité, essayons de prendre de bonnes résolutions dans la perspective de 2026 qui devrait connaître, hélas, les mêmes conditions climatiques que celle de 2025.

Le billet d'humeur

La santé des Julirosiens en danger.

La situation politique que nous traversons actuellement pourrait faire l'objet de nombreux « billets d'humeur » mais il n'étonnera personne de privilégier la question de la santé dans cet Echo.

Qui aurait pu penser en effet qu'en 2025, on en serait arrivé là ! En train de quémander la venue d'un médecin généraliste à grands renforts de publicité comme le montrent les deux banderoles apposées aux deux entrées de notre commune… Et l'absence du Dr TESSADRI pour cause de maladie, n'a fait que renforcer dramatiquement cette réalité. Scénario calamiteux lorsqu'en plus, celui qui s'était proposé pour le remplacer au mois de septembre, a, d'une manière inqualifiable, annulé son engagement à la dernière minute pour des motifs dérisoires, laissant le soin à la secrétaire du docteur TESSADRI de gérer l'ingérable.

Sans aller jusqu'à penser que notre maison de santé pluridisciplinaire allait rapidement accueillir un deuxième médecin, nous étions cependant confiant sur son installation prochaine dans des locaux tout neufs…

Nous avons très vite pris l'exacte mesure de cette pénurie dans un département du Gard qui connait la plus faible densité médicale d'Occitanie avec un pourcentage de médecins de plus de 60 ans qui dépasse les 48% ! …

Situation encore plus préoccupante sur le bassin sanitaire alésien où 16 médecins ont cessé leurs activités depuis 2021 ou l'on compte 23% des habitants actuellement sans médecin traitant.

A travers cette crise de santé publique qui nous atteint de plein fouet nous touchons du doigt des décennies de mauvais choix politiques dictés par le souci constant de faire des économies sur le dos des populations dans un domaine essentiel : la santé.

Elle vient de loin cette pénurie depuis l'instauration en 1977 du « numérus-clausus » et la réduction de 50% (passage à l'époque de 9000 à 4500 étudiants en médecine) du recrutement de médecins.

En 2020, le « numérus-apertus » jugé « plus ouvert » n'empêchera pas des centaines d'étudiants français à émigrer à l'étranger pour pouvoir mener à bien leurs études.

D'autre part, au nom de la « liberté d'installation », principe fondateur de l'ordre des médecins, on assiste à des disparités territoriales énormes, encore plus remise, en évidence sur des zones comme la nôtre, à forte pénurie. Cela interroge.

C'est ainsi qu'on oppose à juste titre le milieu urbain par rapport au rural, le Sud de l'agglomération d'Alès par rapport au Nord quand ce ne sont pas les élus eux-mêmes qui, par souci de mettre toutes les chances de leur côté, vont jusqu'à proposer la gratuité des locaux et d'autres avantages en nature.

À Saint Julien Les Rosiers, le nouveau médecin qui s'installera paiera son loyer (comme les autres commerçants le font) ce qui est un minimum et bénéficiera en même temps d'un environnement très favorable à l'exercice de son métier.

Pendant ce temps, l'inquiétude ressentie par les julirosiens est vive et ce d'autant plus que notre population vieillit.

Certes nous avons des réponses alternatives : la télémédecine (qui à elle seule ne pourra remplacer le soin de proximité), le pôle de santé ambulatoire pour les maladies chroniques, la bienveillance de certains cabinets, le SAMU… Quant aux urgences, situées à quelques encablures de notre village, la tentation est forte de les utiliser à mauvais escient, réflexe qui accentue les difficultés qu'elles rencontrent par un phénomène d'engorgement préjudiciable aux cas les plus graves.

Seule éclaircie au tableau, le fait que notre commune passe en fin d'année en zone prioritaire de revitalisation médicale avec une offre d'installation de l'ordre de 10.000€ par praticien nouvellement arrivée… L'argument financier étant souvent au centre des motivations, nul doute que cette annonce sera peut-être de nature à rendre notre commune plus attractive !

En attendant le retour du docteur TESSADRI à qui nous souhaitons du fond du cœur un prompt rétablissement.

Serge BORD

Infos, Bon à savoir

La réglementation des drones et leur utilisation en question !

Plusieurs de nos concitoyens nous ont interpellé sur le fait que plusieurs personnes sur la commune utilisent des drones sans aucun respect du survol des propriétés et de manière dangereuse.

Déjà, dans l'Écho de janvier, nous avions abordé le même sujet.

La réglementation a évolué et doit encore évoluer en 2026, le fond ne change pas mais elle devient de plus en plus précise. Il serait trop long de vouloir rentrer dans le détail, nous allons juste rappeler les règles de base intangibles.

Les drones sont classés en 5 catégories : C0 ; C1 ; C2 ; C3 ; C4.

Les plus courantes sont : les C0, moins de 250g et les C1, de plus de 250g à 900g.

Les 10 règles à suivre pour toute utilisation d'un drone de loisir :

- **Pour piloter un drone équipé d'un dispositif de prises de vues, il faut obtenir un « numéro d'exploitant UAS»,**
- **Il faut suivre une formation en ligne pour les appareils de plus de 250 grammes**
- **Ne pas survoler des personnes**
- **Respecter les hauteurs maximales de vol (120 mètres de hauteur)**
- **Ne jamais perdre de vue son appareil et ne pas l'utiliser la nuit**
- **Ne pas faire voler son appareil au-dessus de l'espace public en agglomération**
- **Ne pas faire voler son appareil à proximité des terrains d'aviation**
- **Ne pas survoler de sites sensibles ou protégés (centrales nucléaires, terrains militaires, réserves naturelles...)**
- **Respecter la vie privée des autres, en ne diffusant pas les prises de vue sans l'accord des personnes concernées, et en n'en faisant pas une utilisation commerciale**
- **Vérifier dans quelles conditions on est assuré pour la pratique de cette activité**

Sanctions pour non respect des règles

- En cas de violation des règles de sécurité et des interdictions de survol, vous risquez de 1 à 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 € à 75 000 € d'amende et de vous faire confisquer votre drone.

Le non-respect des règles de protection de la vie privée peut entraîner des sanctions civiles et pénales :

- Amende pouvant aller jusqu'à 45 000 euros, une peine d'emprisonnement d'un an maximum

Les collectivités locales et territoriales peuvent utiliser des drones pour effectuer des contrôles ou vérifier des données cadastrales et géographiques, mais toujours dans le respect de la loi.

La mairie diversifie ses moyens de diffusion de l'information

Après le site officiel de la mairie (https://www.saintjulienlesrosiers.fr/) avec l'accès à des informations sur des sujets de fonctionnements, réglementations et la possibilité de télécharger des documents, mais aussi sur les animations, les associations, auquel s'ajoute à cela le site facebook, on vient de créer un nouveau moyen d'information avec une application à télécharger, Illiwap, où l'on retrouve directement et de façon simple et ludique tout ce qu'on veut savoir sur la vie de la commune.

L'affiche jointe explique comment procéder.

À noter : une tablette est à la disposition du public à l'accueil de la mairie, pour ceux qui veulent voir et essayer avant d'installer l'application sur leur propre Smartphone.

Infos, Bon à savoir

Infos Aides du CCAS

À l'approche des fêtes, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose plusieurs aides destinées aux familles et jeunes julirosiens aux revenus modestes. **Date limite de dépôt des dossiers : 30 novembre 2025 (sauf mention contraire).**

Bon d'achat de Noël : (35€/enfant)

Pour les enfants de moins de 14 ans (résidant sur la commune) dont le quotient familial est inférieur à 600€.À utiliser dans un magasin partenaire (indiqué sur le bon) pour l'achat de jouets, vêtements, livres…Pièces à fournir : Livret de famille, 3 derniers bulletins de salaire ou relevés Pôle Emploi, 3 derniers relevés Sécurité Sociale, Attestation CAF (- de 3 mois), Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 (les 2 pour les concubins), Pension alimentaire et attestation sur l'honneur si parent isolé, RIB

Aide exceptionnelle

Étudiants : (100 €)

Pour les étudiants sans ressources, à la charge de parents non imposables sur les revenus 2024.

Conditions : Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur et résider sur la commune

Pièces à fournir : Certificat de scolarité, Avis d'imposition, Justificatif de domicile, RIB au nom de l'étudiant

Jeunes chômeurs : (100 €)

Pour les jeunes de 18 à 25 ans, sans indemnisation ou avec indemnisation < 150 €, inscrits à Pôle Emploi. Conditions : Inscription à Pôle Emploi avant le 30 octobre 2025 pour ceux ayant terminé leurs études en juin/juillet 2025 et résider sur la commune

Pièces à fournir : Livret de famille, Attestation d'inscription Pôle Emploi, Relevés d'indemnisation (juillet, août, septembre 2025), RIB au nom du demandeur

Permis de Conduire (rappel)

Le CCAS soutient la mobilité des jeunes julirosiens.

Aide de 300 € pour 8 jeunes de 15 à 25 ans par an (permis ou conduite accompagnée), sous conditions de ressources.

Aide à la cantine (sans limite de dépôt)

Aide par repas selon le quotient familial :

Quotient familial	Aide par repas
< 400 €	1,20 €
400 à 600 €	1,10 €
601 à 750 €	1,00 €

Pièces à fournir : Livret de famille, 3 derniers bulletins de salaire ou relevés Pôle Emploi, 3 derniers relevés Sécurité Sociale, Attestation CAF (- de 3 mois), Avis d'imposition 2025, Pension alimentaire + attestation sur l'honneur (si parent isolé), RIB

Important

Le 17 octobre à 18 heures à la salle Biscarat aura lieu la réception d'accueil des nouveaux arrivants à Saint Julien les Rosiers.

La réception d'accueil des nouveaux habitants est une tradition. Elle permet de présenter la commune aux nouveaux Julirosiennes et Julirosiens, et d'établir le contact avec les élus. C'est un moment de rencontre et d'échange qui donne l'occasion de faire découvrir le patrimoine ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière, d'environnement, d'urbanisme, d'équipements municipaux, d'offres de services, ainsi que le tissu associatif très dense de la commune.

Commission de rédaction, membres de la commission information :

Serge BORD, Pierre PIC, Abiba GEORGES, Patrick HIGON, Olivier POUDEVIGNE, Claire DEVISE, Danielle LIS, Bernard MOUTON.

Ce journal a été imprimé à 1800 exemplaires sur papier PEFC

INFORMATION MUNICIPALE - SAINT JULIEN LES ROSIERS

Mairie Saint Julien Les Rosiers
376, avenue des mimosas,
30340 Saint Julien Les Rosiers
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00
accueil@saintjulienlesrosiers.fr

www.saintjulienlesrosiers.fr
Jours et horaires d'ouverture
du lundi au vendredi :
8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Graphisme, Stella Biaggini 06 16 78 43 04